



2023

MONTMOROT CAMPUS

Présentation
État des lieux

Document de travail



Contact
03 84 87 20 00



Visitez notre site Web
montmorot.educagri.fr



TABLE DES MATIERES

I.	Historique	3
II.	Le département du Jura.....	6
A.	Evolution démographique et structure de la population en 2019.....	6
B.	L'économie du Jura	6
C.	L'agriculture dans le Jura.....	7
D.	Environnement et biodiversité dans le Jura	9
E.	L'Enseignement Agricole dans le Jura	14
III.	LE CAMPUS DE MONTMOROT.....	15
A.	Présentation des centres constitutifs :.....	15
B.	Présentation des filières actuelles :	15
C.	Le Public :	16
D.	L'origine géographique des apprenants :.....	19
E.	Les catégories socioprofessionnelles des familles :	24
F.	L'insertion professionnelle des apprenants :.....	27
G.	Le FINANCEMENT DES FORMATIONS	29
H.	Les personnels :	31
I.	Les bâtiments :	36
J.	Le matériel :	38
K.	La situation financière :	38
L.	Les productions de l'exploitation	40
M.	Missions	41

I. HISTORIQUE

Lors des lois PISANI l'objectif a été de doter le Jura d'un lycée développant une filière agricole, le lycée de Mancy qui réalisait ce type de formation, étant trop enclavé au cœur de Lons le Saunier, il a été décidé de construire un nouveau lycée. Le choix de Montmorot a été retenu.

Michel COLONNA, alors ingénieur en chef du génie rural du Jura eut la responsabilité d'impulser la construction du lycée. Claude BACH architecte, second au grand prix de Rome en 1958 fut choisi.

ANNEE	EVENEMENTS
mai-68	début la construction du lycée Le CFPPA est créé. les formations débutent à Mancy.
1969	La structure juridique : L'EPLEFPA de MONTMOROT a été créé La première promotion démarre le 3 novembre 1969 avec 186 élèves masculins (69% des élèves sont alors fils d'agriculteurs). L'autorisation est également donnée par le ministère de louer « la ferme Maréchal » avec 11 ha de terres et 400 m2 de bâtiments dont une étable de 18 places. De plus un bail emphytéotique est signé avec la commune de Montmorot pour les 23 ha des Toupes.
1970	l'effectif atteint 245 élèves dont 21 filles et 217 internes.
1971	Aux hectares de dotation initiale, l'exploitation s'enrichit de locations constituant un domaine de 54 ha dont 5.5 ha de vignes en zone appellation l'Etoile. La ferme a alors 19 vaches et 10 génisses. Le CFPPA est transféré sur Montmorot. Le Centre National de Formation des Professeurs Techniques adjoints d'exploitation de lycée agricole est aussi créé et fonctionnera jusqu'en 1985. Le lycée ouvre le Bac D' qui deviendra ensuite Bac S et Bac général.
1973	Les activités d'apprentissage débutent avec la création d'un CFA A régional franc comtois..
1974	Montmorot devient le support administratif du Centre Régional de Formation des Apprentis agricoles.
1978	L'exploitation agricole est construite sur les parcelles des Toupes en face du lycée avec une étable entravée de 32 places, un séchage en grange et un hangar de stockage.
1979	Le CFPPA intègre de nouveaux locaux . Création du BP5 agricole.
1981	le CFA devient départemental, 2 classes sont alors créées dans des préfabriqués. Le caveau sort de terre avec la première récolte de raisin vinifié sur place
1983	ouverture du CAPA « conduite des machines agricoles » en apprentissage
1985	le lycée ouvre son premier BTS (Technicien Agricole et Gestion de l'Entreprise) début des formations en Agriculture Biologique au CFPPA
1986	ouverture de la formation "accueil et tourisme en milieu rural" au CFPPA
1987	Le CFPPA ouvre la formation "Animateur de développement local"
1988	ouverture du BTA conduite de l'exploitation agricole par apprentissage. Ouverture de la formation "accompagnateur guide pêche" avec la maison nationale de la pêche et de l'eau au CFPPA
1990	analyse des besoins en formation de "gestionnaires d'hébergement gîte de France au CFPPA
1991	création de l'antenne de Mancy pour l'apprentissage ouverture du BTA forêt au lycée, début de la filière forestière.

1992	le lycée est renommé lycée Edgar FAURE. En septembre ouvre la première promotion de BTS GPN, 2 ^{ème} établissement en France à ouvrir cette formation après le lycée de Neuvic.
1995	La stabulation libre à aire paillée et aire d'attente sur caillebotis est construite
1996	Les bâtiments du CFA sont construits
1997	restructuration de la cuisine et des toitures du lycée ouverture du BPREA au CFA.
1998- 2000	remplacement du mobilier internat et rénovation de certaines menuiserie au lycée.
1999	début la production de poulets de chair. études sur les nouvelles formes d'emploi en milieu rural
2000	L'atelier bœuf est construit. Ouverture du Bac pro CGEA « élevage de gibiers » en apprentissage
2001	ouverture de la première promotion de BTS GPN avec la bi qualification aux métiers de la montagne (pisteur secouriste, préparation AMM) avec des étudiants ayant déjà un diplôme BAC +2 et une alternance à Prémanon avec le CNSNMM une semaine sur deux. développement du "pôle formation développement du tourisme sur fonds FSE
2003	fermeture du BTA forêt au lycée pour se spécialiser dans la filière environnement avec l'ouverture du BEPA correspondant au lycée et du BTA au CFA.
2004	Un hébergement de 30 places a e été créé pour le CFPPA Ouverture d'un Bac pro agroéquipement et production végétal en apprentissage en convention avec le CFA de Vesoul.
2006	Ouverture d'un CS » plantes à parfum aromatique et médicinale » par apprentissage
2007	mise en place d'une direction commune CFA/CFPPA. Accompagnement du syndicat mixte du Pays Lédonien dans l'élaboration du dossier de candidature LEADER "vers une économie de patrimoine
2008	Le ministère décida de mettre sous-direction unique les lycées de Mancy et Montmorot., en vue d'une fusion. Ouverture de la licence professionnelle MINA en collaboration avec la faculté de Franche Comté. Réfection de la toiture du CFPPA
2009	appui au Comité Départemental du Tourisme dans l'élaboration d'une stratégie de développement de l'oenotourisme dans le Jura
2010	ouverture du BTS GPN par apprentissage.
2011	mission pour la ville de Morez et partenariat avec logitourisme sur l'attractivité et le positionnement de Morez et du musée de la lunette.
2012	ouverture du BTS VO par apprentissage mention agriculture biologique le premier en France par apprentissage
2013	ouverture du BTS VO en formation continue mention agriculture biologique le premier en France par apprentissage élaboration des guides ressources pour le Parc Régional du Haut Jura par le CFPPA
2014	le bâtiment bois de salles de cours est construit à la place des préfabriqués.
2016	création de la filière aménagement paysager sur le Campus par l'ouverture du CAPA JP et fermeture du CAPA EER en apprentissage. Réfection toiture des maisons de fonction
2019	Réfection du CDI
2020	Deux directeurs furent à nouveau nommés, l'un à Mancy, l'autre à Montmorot. Créations de 2 CFA (Mancy et Montmorot) et disparition du CFA A départemental suite à la loi de 2018.

	<p>Le BTS GPN en formation continue et le BTS ACSE en apprentissage ouvrent.</p> <p>Mise en place du brevet de sauveteur natation dans le cadre du BTS GPN bi-qualification</p>
2021	<p>rénovation des ateliers du lycée et rénovation partielle du gymnase (chauffage, sol, réserves, bureau) et des salles du personnel.</p>
2022	<p>En 2022 ouverture du BAC PRO AP par apprentissage</p> <p>Ouverture du CS tourisme vert en formation continue.</p> <p>Rénovation partielle du foyer, du hall d'entrée et de l'amphithéâtre. Création de l'amphithéâtre extérieur.</p>
2023	<p>Partenariat avec l'université du Bourget du Lac sur la licence pro « agroécologie et territoire »,</p> <p>Fermeture du BAC PRO GMNF en apprentissage.</p> <p>Création terrain de pétanque , tables de ping pong extérieures</p>

II. LE DEPARTEMENT DU JURA

A. EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE ET STRUCTURE DE LA POPULATION EN 2019

Le département du Jura est situé à l'Est de la région Bourgogne Franche Comté.

Un nouveau recensement a été réalisé en 2023. Les données de 2019 (sources INSEE) donne une évolution démographique négative sur l'ensemble du département (- 1303 habitants en 6 ans). Cette baisse est plus forte chez les jeunes : - 3 568 pour les 0-14 ans qui représentent le vivier de recrutement du lycée et du CFA, ainsi que pour la tranche d'âge 30-44 ans (-3 109) qui correspond au public du CFPPA.

Tableau 1 : *Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/202

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	260 740	100,0	260 502	100,0	259 199	100,0
0 à 14 ans	47 879	18,4	47 471	18,2	43 903	16,9
15 à 29 ans	42 056	16,1	39 565	15,2	38 376	14,8
30 à 44 ans	51 828	19,9	47 993	18,4	44 362	17,1
45 à 59 ans	53 914	20,7	53 927	20,7	54 276	20,9
60 à 74 ans	38 421	14,7	43 272	16,6	48 833	18,8
75 ans ou plus	26 642	10,2	28 273	10,9	29 449	11,4

En ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles en 2019, il est à noter une très forte population de retraités (32%) alors que les agriculteurs représentent 1.3% de la population (2 736 personnes) et les cadres 5.4% soit 11 575 personnes. La majorité des agriculteurs sont des hommes (2 165), alors que les femmes sont au nombre de 572.

La densité moyenne de la population est de 56 habitants /km² contre 59 pour la Bourgogne Franche Comté et 169 pour le reste de la France.

Un double déficit existe : de natalité et migratoire.

B. L'ECONOMIE DU JURA

Le Jura est un département à dominante rurale, agricole et forestière. Culture, élevages, production laitière, fromagère, bois font l'identité du Jura.

Cependant, l'activité industrielle prédomine avec deux bassins plus importants (Dole et Lons le Saunier). La présence industrielle reste organisée autour d'activités traditionnelles qui ont fait la renommée du département (lunetterie, jouets, horlogerie, agroalimentaire). Les principales activités industrielles sont donc héritières d'une tradition artisanale ainsi que de grandes marques, comme Bel, Président, Lamy ou encore Smoby. D'autres activités se sont également développées :

aéronautique, plasturgie... Une spécificité est le travail frontalier avec la Suisse pour les habitants des plateaux.

Si le Jura était et demeure un département très industriel, particulièrement touché par la crise, l'emploi industriel a fortement chuté mais reste encore très présent. Le secteur tertiaire s'est développé ces dernières années, moins qu'en France, sans pour autant compenser les pertes d'emplois industriels.

La proximité de pôles d'emplois dynamiques comme ceux de Dijon ou Besançon, ou encore ceux de la Suisse, attirent dans le Jura de nouveaux ménages. Ils s'y installent sans forcément y travailler, plutôt à la recherche d'une meilleure qualité de vie et d'un prix du foncier plus favorable. Ainsi, un Jurassien sur cinq travaille à l'extérieur du département : le Jura se résidentialise.

Le territoire a un déficit de visibilité et de notoriété ce qui le rend moins attractif pour les investisseurs étrangers et les talents internationaux.

Le territoire jurassien se positionne au sein du principal corridor de transport transeuropéen reliant les bassins du Rhône et Rhin et se révèle par ailleurs bien connecté au bassin parisien.

Le concept et le logo « Made in Jura » sont nés en 2003 sous l'impulsion du conseil général du Jura.

Le taux de chômage est de 5.2% au quatrième trimestre 2022 contre 7.2% en France, soit un taux avoisinant le plein emploi. Cependant le taux de chômage reste élevé chez les jeunes.

Il existe une pénurie de main d'œuvre qualifiée liée à un vieillissement de la population, qui entraîne une diminution de la population active. Les besoins sont marqués dans les domaines du numérique, de la santé, de l'énergie, du tourisme de l'agroalimentaire et de l'industrie.

Le département peut compter sur le tourisme vert et les sports d'hiver, atouts actuels et à venir. Il détient notamment la plus grande capacité d'accueil en camping de la région, située principalement dans la région des Lacs.

Le tourisme est en développement notamment suite au COVID et au changement climatique. L'agriculture est la 3^{ème} source d'activité.

C. L'AGRICULTURE DANS LE JURA

Le Jura possède 7 AOP (comté, morbier, bleu de Gex, vin, poulet de Bresse...)

Le Jura est un département agricole à vocation laitière dominante. En effet, la majorité des exploitations sont orientées en bovins lait. La transformation du lait repose sur le système coopératif de fruitières. Ainsi l'élevage et le développement des fruitières se sont plutôt organisés en zone de montagne et sur les hauts plateaux. La vigne est implantée au pied de la montagne. Au nord du département, dans les zones de plaines, les grandes cultures prédominent.

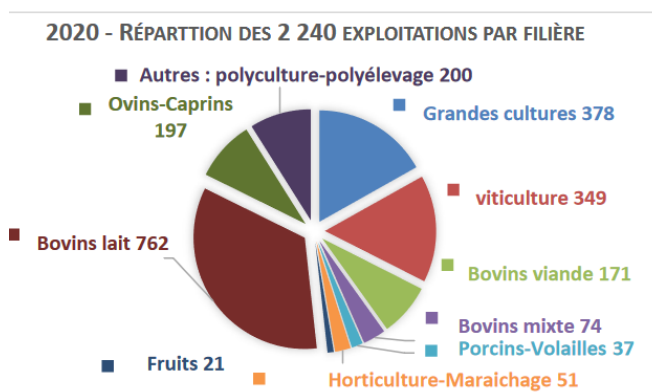
La Surface Agricole Utile départementale est de 192 800 ha avec 2240 exploitations contre 3155 en 2010. Les Très Petites Exploitations ont également subi ce déclin en 10 ans (de 1391 à 578).

La surface moyenne est passée en 10 ans de 60 ha à 86 ha.

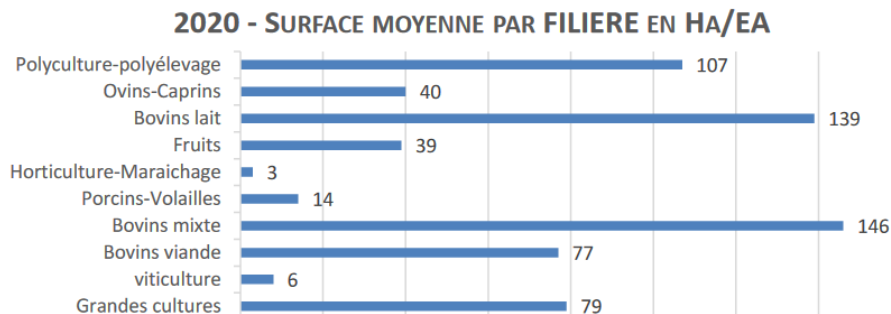
L'Agriculture Biologique a progressée passant de 5% des exploitations en 2010 à 16%, il en est de même pour les exploitations en circuit court passant de 20 à 27%

1. REPARTITION DES EXPLOITATIONS PAR FILIERE

Une grande partie des exploitations est en bovin lait exclusivement (liée au lait à comté) 37%, suivie par les grandes cultures dans le nord du département (16%) et la viticulture (15%). Les autres productions (fruits, maraichage, porcs, volailles) restent anecdotiques (8%).



2. SURFACE MOYENNE PAR FILIERE EN HA PAR EXPLOITATION



Si la surface moyenne des de 86 ha, il existe de grandes variabilités en fonction des productions. Les exploitations bovines exploitent en moyenne 140 ha (elles sont bien souvent en GAEC) contre 80 ha pour les grandes cultures, ce qui est relativement faible pour cette production. La surface moyenne en viticulture est de 6 ha ce qui est faible par rapport à d'autres vignobles.

3. LA PRODUCTION LAITIÈRE :

Avec 762 exploitations (contre 930 il y a 10 ans) , la production laitière couvre 105 918 ha et le cheptel est de 549000 vaches laitières pour une production de 334 millions de litres de lait/an transformés pour partie en 36254 tonnes de comté et 219 tonnes de morbier.

57% des exploitations agricoles du Jura sont de taille moyenne contre 42% en France, ceci est dû à la forte valeur ajoutée de la filière comté.

4. LA PRODUCTION VITICOLE

Le nombre d'exploitations viticoles est passé de 610 en 2010 à 349.

La surface moyenne est de 6ha, la surface totale représente 6% de celle de la région Bourgogne Franche Comté.

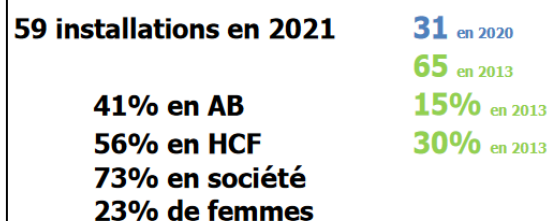
La part de l'agriculture biologique est passée de 583ha à 767ha entre 2019 et 2022. Ce secteur est en fort dynamisme.

Le Jura produit pour 77% du vin blanc.

5. L'INSTALLATION DANS LE JURA



Jura - Bénéficiaires de la DJA ?



Face à la perte de 900 chefs ou coexploitants en dix ans, seule une cinquantaine d'installation se réalise chaque année en moyenne.

46% bénéficient la Dotation Jeunes Agriculteurs, 19% s'installent après 40 ans, et 35% s'installent sans DJA.

53% des installations se font en lait à comté, 10% en vigne, 7 % en maraichage, 2% en plantes aromatiques, et 1% en paysans boulangers.

La moyenne des reprises en bovin lait est de 600 000 euros, pour les exploitations en diversification la reprise est de 125 000 euros en moyenne.

D. ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE DANS LE JURA

Le Jura possède une très grande diversité écologique :

1. LES FORETS ET LES ESPECES FORESTIERES

Le Jura est un département fortement boisé, les forêts occupant environ 47 % de la surface du territoire.

Les effets du changement climatique (sécheresses successives et dépérissement des forêts) s'accroissent et sont désormais au cœur des préoccupations des propriétaires et des gestionnaires forestiers.

L'ONF est impliqué dans différents dossiers touchant à des enjeux de préservation de la biodiversité : Suivi des Réserves biologiques dirigées (RBD) et intégrées (RBI) de la Glacière en forêt de la Joux, ou de la forêt de chaux.

Le grand tétras est une des espèces emblématiques des montagnes du Jura. Elle régresse fortement du fait de la fragmentation de son habitat et de la pression exercée par les activités humaines (chasse, tourisme, exploitation forestière). On compte désormais moins de 300 individus sur le massif. Le groupe tetras Jura (GTJ), associé à l'ONF et à d'autres partenaires, porte un ensemble d'actions en faveur de l'espèce

La progression des effectifs de cervidés (Cerf élaphe, Chevreuil) suivi par la fédération départementale des chasseurs, pose localement des problèmes de régénération des forêts. De même les sangliers peuvent occasionner des dégâts parfois importants dans certaines parcelles agricoles.

Il y aurait au moins une meute de loups dans le massif du Jura. Une autre meute est présente sur le territoire suisse voisin. En revanche, seuls 150 lynx adultes sont dénombrés en France en 2023, et les analyses montrent que leur diversité génétique est très faible. Une grande partie de ces effectifs se situent dans le massif du Jura.

La fédération départementale des chasseurs du Jura (FDC 39) pilote à un programme de recherche sur les relations entre le lynx et ses proies. Le pôle « grand prédateur » facilite l'installation de chiens de protection dans les troupeaux.

Depuis peu, un nouveau prédateur venu d'Europe de l'Est fait son apparition. Le chacal doré (un peu plus grand qu'un renard), a ainsi été observé pour la première fois dans le Jura suisse en 2021.

2. LES ESPACES AGRICOLES ET LES ESPACES SEMI-NATURELS GERES PAR LE PASTORALISME

Les milieux agricoles couvrent presque la moitié de la surface de notre département.

Les études menées par la ligue de protection des oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté montrent qu'en près de 20 ans, plus de 40 % des oiseaux des milieux agricoles ont disparu. Les principales causes sont l'arrachage des haies, le comblement de mares, le drainage de zones humides, les pratiques intensives : utilisation de pesticides et d'engrais chimiques, amendement des sols, fauchage précoce de prairies...

Les prairies occupent environ 35 % de la surface du Jura. Sur les plateaux et dans le Haut-Jura, les pré-bois et les prairies naturelles qui n'ont jamais été retournées et qui sont très peu fertilisées, assurent le maintien d'une grande diversité floristique (parfois même exceptionnelle). Le PNR du Haut Jura met en œuvre diverses action afin de les préserver.

Dans les vallées alluviales, les prairies inondables fauchées tardivement, abritent quant à elles des populations d'oiseaux désormais très menacées : Râle des genêts, Courlis cendré, Vanneau huppé...

La filière Comté est généralement perçue comme un exemple d'agriculture particulièrement respectueuse de l'environnement. Pourtant certains naturalistes dénoncent parfois ses « dérives

productivistes » et son impact sur la dégradation des cours d'eau. L'usage du casse-cailloux est également un sujet de tension entre agriculteurs et associations de protection de la nature.

Sur le site Natura 2000 de la Petite Montagne du Jura (qui est le plus grand du département, avec 38 293 hectares répartis sur 35 communes), c'est la Communauté de Communes Terre d'émeraude communauté (TEC) qui anime le dispositif MAEC en liaison avec le pilotage de Natura 2000.

Un programme agrifaune, porté par la fédération départementale des chasseurs du Jura vise à « favoriser la prise en compte de la faune sauvage au sein d'une agriculture productive et économiquement performante ».

Les pelouses sèches sont des anciens parcours, peu productifs, qui abritent une riche biodiversité. En l'absence de gestion leur paysage se referme et les espèces de lumière, comme les orchidées par exemple, disparaissent.

La réserve naturelle régionale (RNR) de la côte de Mancy qui est le site protégé le plus proche du Campus occupe une surface de 49 hectares. Elle est cogérée par *Jura nature environnement (JNE)* et le *conservatoire régional des espaces naturels de Franche-Comté (CENFC)*.

Depuis juillet 2021, terre d'émeraude communauté porte, avec le conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté et jura nature environnement, un projet en faveur du développement du pâturage sur les pelouses sèches décliné sur 146 communes et 3 intercommunalités.

3. LES ZONES HUMIDES

Les zones humides ont fortement régressé et ne représentent plus qu'environ 4 % de la surface du département. Gestionnaire de plus de 600 ha de milieux humides, la fédération départementale des chasseurs du Jura (FDC39) est chargée de l'animation du Comité Départemental en faveur des Zones Humides. L'objectif principal est d'accélérer les actions de préservation et/ou de restauration des milieux humides.

L'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue et le parc naturel régional (PNR) du Haut-Jura sont ainsi les cogestionnaires du site Ramsar « Tourbières et lacs de la montagne jurassienne » créé en 2021 qui est une extension du site du "Bassin du Dugeon" (labélisé en 2003).

70% des tourbières de la région ont été détruites depuis les années 50. Toutefois, le massif du Jura abrite encore 289 tourbières qui couvrent 2.920 ha. Elles offrent un habitat favorable pour des espèces très menacées telles que le liparis de Loesel (une orchidée) ou le très rare Saxifrage œil de bouc. Afin de préserver cette espèce, le conservatoire botanique national de Franche-Comté (CBN-FC) pilote un programme visant la réintroduction de plus de 11 000 individus, entre 2017 et 2027, répartis sur 5 sites du Haut Doubs et du Haut Jura. Il s'agit d'un projet inédit en France par son envergure.

Suite au programme européen LIFE « tourbières du Jura » mené de 2014 à 2021, le programme LIFE Climat « tourbières du Jura » (2022-2029), vient de débuter. Il a pour but de mettre en œuvre d'importants travaux de réhabilitation sur 70 tourbières

Le Jura possède de très nombreux lacs d'origine glaciaire : Le lac de Bonlieu, le lac d'Etival, le lac de Clairvaux, le lac de l'Abbaye, le lac des Rousses, le lac de Chalain (avec 230 ha il est le plus grand lac naturel du Jura). Certains font l'objet de programme de restauration. Citons l'exemple de L'ENS du lac et marais de Viremont à Valzin en Petite Montagne, de la fédération départementale des chasseurs du Jura qui a acquis le lac de Chambly en 2016, du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL) qui est propriétaire de plus de 200 ha autour du lac de *Vouglans*. Le lycée y intervient chaque année dans le cadre d'un partenariat pour y mener des chantiers de débroussaillage.

La Bresse jurassienne est concernée par un site Natura 2000 de 9 477 ha. Il regroupe un complexe d'étangs, de prairies, de bois humides et de forêts. Le CPIE Bresse du Jura anime ce site Natura 2000.

Les cours d'eau jurassiens, tels que la Loue, la Bienne ou la Valouse, abritent des espèces animales et végétales spécifiques, et fournissent de l'eau pour l'agriculture et les populations. Ils représentent environ 1 % de la surface du département.

La Franche-Comté est une région pionnière pour ce qui concerne la restauration des cours d'eau. Ainsi, depuis le début des années 2000, plusieurs projets de restauration écologique ont été lancés sur le Dugeon (Doubs), avec pour objectif de recréer des méandres, de réduire les risques d'inondation, d'améliorer la qualité de l'eau et de favoriser la biodiversité. Ils constituent une référence au niveau européen. Depuis, bien d'autres cours d'eau ont fait l'objet de travaux similaires.

D'importants travaux de restauration viennent ainsi d'être réalisés sur la Réserve Naturelle Nationale de l'Île du Girard (135 ha) au niveau de la confluence entre le Doubs et la Loue. Cette opération pilotée par l'association Dole environnement (gestionnaire de la Réserve) doit permettre de retrouver un fonctionnement écologique et hydrologique plus naturel.

La fédération départementale de pêche du Jura est également impliquée dans de nombreux projets de restauration des cours d'eau jurassiens.

Le Castor européen et la Loutre d'Europe sont deux espèces clés pour le bon fonctionnement écologique de nos cours d'eau. Leur retour dans les rivières du Jura est suivi par diverses associations dont JNE.

4. UNE OPERATION GRAND SITE DE FRANCE EN PROJET SUR LA « VALLEE DU HERISSON - PLATEAU DES SEPT LACS »

Avec 31 cascades le site de « la vallée du hérisson – plateau des 7 lacs » est le plus grand ensemble de cascades de France. Ces paysages exceptionnels attirent environ 500 000 visiteurs chaque année, ce qui n'est pas sans poser de problèmes. C'est pourquoi une Opération grand site est en projet depuis 2017.

5. LES MILIEUX ROCHEUX ET SOUTERRAINS

Le massif du Jura, à dominante calcaire, est marqué par des paysages karstiques spectaculaires. Ces milieux rocheux représentent environ 10 % de la surface du département.

La Communauté de Communes Cœur du Jura est la structure animatrice du site Natura 2000 de la « Reculée des Planches » (519 ha), tandis que celui des « Reculées de la Haute Seille » (1420 ha) est animé par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille (CCBHS)

Par ailleurs, les falaises de ces reculées abritent plusieurs espèces à enjeu, comme le Faucon pèlerin.

La Franche-Comté abrite 28 espèces de chauves-souris sur les 34 espèces Françaises. Beaucoup d'entre elles sont menacées.

A l'échelle nationale un 3^{ème} Plan national d'actions (PNA) est mis en œuvre depuis 2016 pour une période de 10 ans. Il est mis en place par la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.

6. DES PAYSAGES REMARQUABLES MAIS FRAGILES FREQUENTES PAR LES LOCAUX ET LES TOURISTES

Le jura est riche de nombreux sites naturels, protégés ou non (Réserves naturelles, Parc Naturel du Haut Jura...). Ils contribuent fortement à l'attractivité du département. Diverses actions sont menées pour les valoriser.

Cette politique menée par le Conseil Départemental vise à préserver et gérer des milieux naturels à forte valeur écologique et à les valoriser auprès du public. 55 sites sont labellisés ENS sur le Jura (2 215 ha).

Deux centres permanents d'initiatives pour l'environnement sont présents sur le Jura. (CPIE Bresse du Jura et CPIE du Haut Jura). Ils proposent toute l'année de nombreuses animations nature et projets d'éducation à l'environnement.

E. LE SYSTEME EDUCATIF DU JURA

Au niveau national, la rentrée scolaire 2023/2024 prévoit une baisse des effectifs de 63 748 premier et second degré confondu. Au niveau de l'académie de Besançon, la baisse est estimée à 1 895 élèves par rapport à 2022.

Sur l'académie de Besançon, dans le second degré, la part du public est de 84.1% nettement supérieur au national (79%). La part du privé est en diminution : -0.8% en 2022. Avec 30330 apprentis sur l'académie cela représente 27% des effectifs lycéens contre 32.5% au national.

Sur l'académie, les taux de réussite aux examens est supérieur à la moyenne nationale (92% pour le Bac). Une orientation en voie professionnelle après la 3^{ème} plus marquée que la moyenne nationale (24.2% en 2^{nde} Pro et 13.6% en CAP). Des choix d'orientation et des parcours de formation genrés. Un taux de décrochage académique un peu inférieur au national (6.3%).

Dans le Jura, les écoles et les établissements accueillent des élèves dont les familles ont des caractéristiques sociales similaires aux taux nationaux, mais avec une hétérogénéité marquée, aussi

bien en secteur rural qu'en secteur urbain. Les plus grandes difficultés se situent sur les quartiers en éducation prioritaire de Dole et Saint-Claude mais aussi sur les quartiers classés en politique de la ville de Lons le Saunier ou des Hauts de Bienne.

F. L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS LE JURA

6 établissements scolaires maillent le territoire du Jura. 5 sont dans la plaine et un sur le premier plateau (MFR de DOUCIER). Deux familles existent : 3 établissements sont issus de l'Enseignement Agricole Public et 3 de Maisons familiales Rurales.

- Lycée agricole de Mancy : situé à Lons le Saunier, l'établissement est orienté sur deux filières : services aux personnes, et cheval. Il forme à la rentrée 2022, 236 élèves et une centaine d'apprentis.
- ENIL Bio de Poligny : situé à Poligny, il a fusionné avec l'ENIL de Mamirole en 2023. Il forme aux métiers de l'agroalimentaire et du laboratoire (CAPa opérateur en industrie alimentaire, crémier fromager, Bac pro BIT, BAC STL, BTS. Bioqualim, BTS eau et environnement, BTS laboratoire, BTS bioqualité Il forme à la rentrée 2022, 100 élèves et 99 apprentis. L'ENIL dispense de nombreuses formations continues.
- Lycée agricole de Montmorot
- MFR de Doucier : ouverte en 2010 forme principalement des 4-3^{ème} avec 88 élèves à la rentrée 2022. De plus un CAPA Métier de l'Agriculture a été ouvert en apprentissage et par voie scolaire.
- MFR d'Amange : elle forme aux 4-3^{ème}, Bac Pro CGEA, Bac pro SAPAT et CAP maintenance parcs et jardins. En tout il y a 250 élèves et 50 apprentis, les publics étant mixés. Une annexe à Dole est spécialisée en formation continue : CAP petite enfance, ecophyto, métiers de la vente...
- MFR de Salins : orientée sur les 4-3^{ème} et le BAC PRO SAPAT, l'établissement a une centaine d'élèves et apprentis.

Il apparait donc que le campus de Montmorot a un leadership sur les formations qu'il propose sur le département. Des établissements voisins viennent nous concurrencer à la marge : EPLEFPA des Sardières à Bourg en Bresse, EPLEFPA Fontaines Sud Bourgogne à Fontaine sur Saône, EPLEFPA de Besançon à Dannemarie, et le lycée privé de Levier dans le Doubs, le LEAP de la Bresse à Louhans.

Sur les formations générales du Lycée, la concurrence se fait principalement avec le lycée Jean Michel qui est le seul lycée faisant ce type de formations sur le secteur de Lons le Saunier en public à l'Education Nationale.

Le Directeur de l'EPLEFPA de Montmorot a été nommé référent départemental pour l'enseignement agricole et est l'interlocuteur direct de l'Inspecteur d'Académie.

III. LE CAMPUS DE MONTMOROT

A. PRESENTATION DES CENTRES CONSTITUTIFS :

L'EPLEFPA compte 465 élèves, et 330 apprentis. Chaque année 100 000 heures stagiaires sont dispensées par le CFPPA :

- **Un lycée** ayant une capacité d'internat de 250 places par chambre de 8 élèves. Ce lycée bénéficie de nombreux équipements : amphithéâtre, gymnase, CDI, salles informatiques, atelier d'agroéquipement qui datent cependant de la construction. Ces équipements et les formations lui permettent d'être reconnu sur le territoire.
- **Un CFPPA** avec des formations longues mais aussi des formations courtes et de l'animation du territoire par des chargés de missions sur différentes thématiques : Programme Alimentaire Territorial, installation, espace test agricole, AFEST, VAE...
- **Un CFA** : qui pratique la modularisation et le mixage de public reconnu par les employeurs localement mais aussi nationalement.

Le CFPPA et le CFA sont labellisés QUALIOP1 et QUALIFORMAGR depuis 2020.

- **Une exploitation agricole** avec 5 ateliers
 - **Atelier lait**, la seule exploitation de lycée agricole en zone AOP Comté, elle travaille 160 ha et possède un troupeau de 50 vaches laitières Montbéliardes et leur suite. Le lait est livré en fruitière.
 - **Atelier engraissement**, cet atelier assez restreint permet de fournir en viande la restauration de l'établissement ainsi que les clients du magasin.
 - **Atelier poulet de chair** : en 5 bandes permet d'élever 2500 poulets sur l'année qui sont vendus à la restauration du lycée ou au magasin. Nous ne bénéficions pas de l'AOP poulet de Bresse.
 - **Atelier viticole** : avec 3,5 ha en biodynamie. 4 cépages sont utilisés : chardonnay, savagnin, trousseau et poulsard. Des cépages hybrides sont testés. Les principaux vins du Jura sont élevés : vin de paille, vin jaune, crémant, macvin...
 - **Atelier vente directe** : se réalise au sein de l'exploitation, les produits de l'exploitation sont proposés ainsi que les produits de la fruitière, des lycées agricoles et de producteurs locaux.

B. PRESENTATION DES FILIERES ACTUELLES :

Les filières de formation sont :

1. FILIERE AGRICOLE

Du Bac Pro au BTS au lycée, ainsi qu'au CFA qui a également le CAP. Différentes formations au CFPPA et CFA sont dispensées en mixage de public BPREA (élevage, paysan boulanger, maraichage,

PPAM), CS plantes aromatiques. Ces deux formations sont labellisées en agriculture biologique par le ministère.

2. FILIERE ENVIRONNEMENT

Du Bac pro au BTS que ce soit au lycée ou au CFA. Un BTS bi qualification GPN-sport nature montagne existe également ainsi qu'une licence pro métiers du diagnostic de la gestion et de la protection des milieux naturels en partenariat avec la faculté de Franche Comté.

3. FILIERE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Avec 3 classes de 2 GT qui permettent de continuer soit vers un Bac technologique STAV soit un Bac général sur le lycée.

4. FILIERE VITICOLE

Le seul BTS viticulture œnologie en agriculture biologique en apprentissage et formation continue de France. Il existe également un CAP en apprentissage.

5. FILIERE AMENAGEMENT PAYSAGER

Se réalise exclusivement au CFA avec un CAP et un Bac Pro.

6. FILIERE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- Avec un titre homologué de niveau 6 « responsable de projets - territoires en transition » au sein du CFPPA. Ce titre n'a pas été renouvelé par France compétence pour la rentrée 2023.
- UN CS tourisme vert et un BP JEPS « pêche de loisir » est aussi dispensé au CFPPA.

C. LE PUBLIC :

1. AU LYCEE :

Les effectifs fluctuent entre 450 et 480 élèves depuis plus de huit ans.

CLASSES	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
2 PRO PA	23	24	20	19	22	18	23	25
1 CGEA	19	17	24	16	17	20	19	19
T CGEA	18	11	13	21	16	16	16	18
2 PRO NJPF	25	22	24	24	27	26	24	26
1 GMNF	23	26	22	26	23	26	23	19
T GMNF	17	17	24	19	19	24	22	22
2GT	93	92	96	82	96	79	76	88
1 STAV prod	31	23	22	19	18	27	28	19
T STAV prod	21	26	23	21	20	18	24	22
1 STAV amé	22	23	25	18	16	19	15	19
T STAV amé	23	20	20	24	16	15	17	14
1 Générale (ex S)	23	31	32	34	30	31	34	28
T générale (ex S)	25	22	31	32	34	29	26	32
BTS 1 ACSE	24	22	23	27	17	25	14	20
BTS 2 ACSE	20	18	19	21	22	14	25	12
BTS 1 GPN	34	25	27	29	28	23	28	28
BTS 2 GPN	30	27	15	20	21	24	25	26
BTS1 GPN Biquil	10	12	12	13	16	16	16	16
BTS 2 GPN biquil	4	9	11	11	13	16	16	16
TOTAL	485	467	483	476	471	466	471	469

Les principales fluctuations sont dans le recrutement en 2GT, et Bac STAV.

Il est à noter des réorientations importantes entre les différents niveaux de Bac pro. La crise COVID a eu un effet sur des arrêts de scolarité des jeunes avec ou sans réorientation (école à la maison). La réforme du bac général a été mise en place en 2019 avec des aménagements chaque année depuis, ayant peu d'influence sur les effectifs. La réforme du lycée professionnel est en cours de mise en place.

Sur l'année scolaire 2022/2023 18 démissions ont eu lieu soit 3% de l'effectif, ce qui est nettement en dessous des moyennes académiques : 6.3% et national : 6.5%.

2. AU CFA :

Les effectifs sont passés de 217 à 330 en 8 ans.

CLASSES	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
DIMA/PREPA	32	28	35	16	9	2	7	
CAPa 1 MA	13	18	15	27	10	22	16	14
CAPa 2 MA	10	13	16	18	29	15	19	18
CAPa 1 JP	8	7	11	16	11	16	17	14
CAPa 2 JP	5	12	8	12	18	9	16	18
2 PRO PA	19	13	26	10	21	16	18	23
1 CGEA	18	29	21	31	18	28	26	30
T CGEA	18	20	31	16	35	18	25	23
2 NJPF	5	4	5	3	3	2	1	4
1 AP								8
1 GMNF	7	5	6	4	6	7	7	1
T GMNF	9	7	6	6	4	7	4	8
BTS 1 ACSE	0	0	0	0	0	8	25	20
BTS 2 ACSE	0	0	0	0	0	0	8	22
BTS 1 GPN	17	22	17	12	23	26	32	19
BTS 2 GPN	17	17	18	18	16	21	42	30
BTS 1 VO	9	13	8	8	4	11	12	8
BTS 2 VO	8	11	9	5	8	15	23	20
CS conduite élevage laitier	0	0	0	0	4	7	15	10
CS PPAM	1	0	0	0	0	1	0	0
CS tourisme								2
BP REA 1	8	4	4	7	0	10	13	5
BP REA 2	10	6	3	8	5	12	9	16
RDT	3	4	3	2	0	1	4	2
TOTAL	217	233	242	219	224	254	339	315

Une forte augmentation s'est opérée ces 5 dernières années. A noter que la partie apprentissage de Mancy n'est plus antenne du CFA depuis septembre 2020, et que la réforme de la voie professionnelle de 2018 a produit son effet réel à partir de 2020, avec un bon au-dessus des 250 apprentis. A noter aussi l'ouverture en 2022 du Bac Pro « aménagement Paysager » et la fermeture en septembre 2023 du Bac Pro GMNF et de la formation RDT (non validée par France compétence). L'évolution de l'apprentissage dans les prochaines années dépendra des aides mises en place par l'Etat et les Conseils Régionaux aux employeurs. Les publics apprentis et stagiaires sont mixés dans de nombreuses formations : BTS, BPREA, CS...

En 2022/2023 le taux de démission est de 8%. Le taux de rupture suivi d'une re-signature est de 3.73%. Ce taux est très satisfaisant pour de l'apprentissage. La plupart des ruptures (18) est surtout concentrée dans la filière agricole (CAP, Bac pro et BTS).

3. AU CFPPA :

Les effectifs se maintiennent à 110 stagiaires.

FORMATIONS	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
CAPa JP et Métiers de l'	10	12	10	7	9	6
BP REA	65	61	67	49	54	76
BTS VO	6	9	8	18	15	8
BTS GPN				3	5	10
CS PPAM	25	20	17	20	20	recrutement non commen
CS TOURISME VERT						4
CQP Elevage laitier			6	6		recrutement non commen
BPJEPS pêche			7	3	8	4
RDT	11	14	10	19	16	10
TOTAL	117	116	125	125	107	118

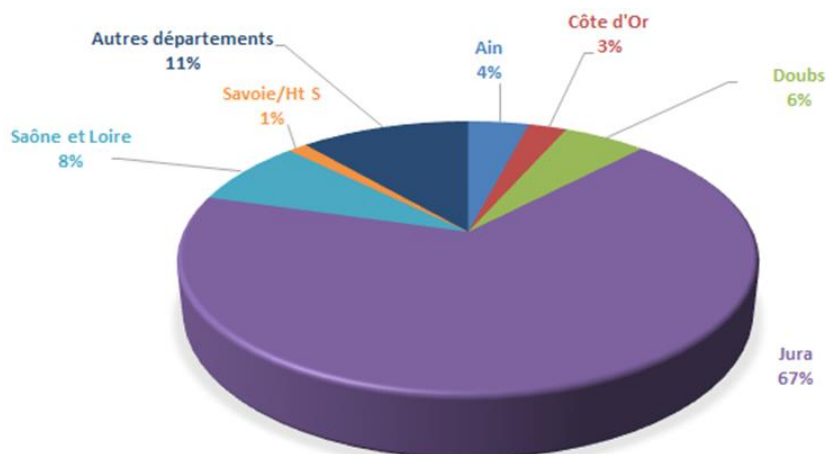
Les effectifs ont peu évolué ces dernières années. La formation phare (BPREA) reste toujours aussi porteuse surtout avec le COVID. Des nouvelles formations sont mises en place : BTS GPN, CS tourisme vert. Une grande partie des formations sont réalisées en mixage de public. Avec un taux de chômage très faible dans le Jura, et des difficultés de financements par l'Etat et le Conseil Régional, il apparait que seule la moitié des places ont été financées dans le cadre de l'appel d'offre triennal de 2024, risquant de mettre en difficulté ce centre.

Peu de ruptures sont à enregistrer (5%), concentrées principalement sur le CQP élevage laitier (personnes loin de l'emploi)

D. L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES APPRENANTS :

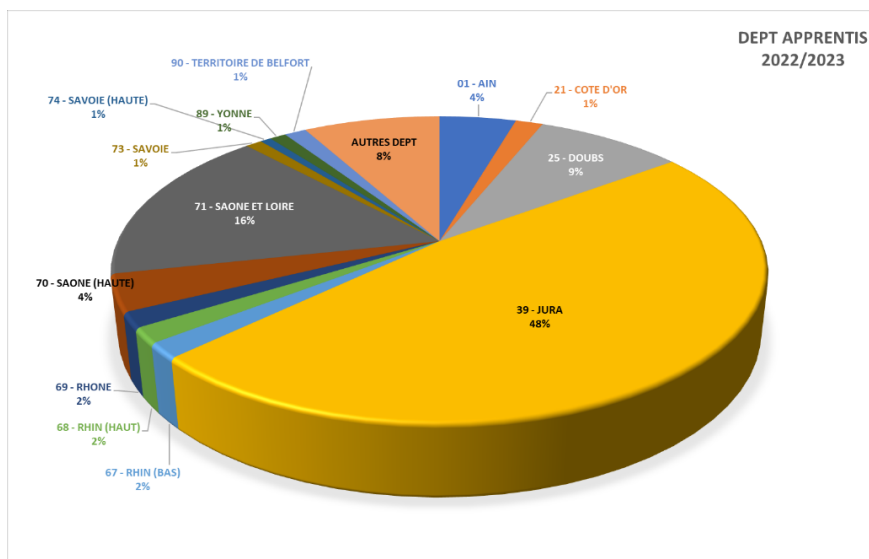
1. AU LYCEE :

Le recrutement a pour origine géographique principalement le Jura (67%). Les 4 départements limitrophes représentent 21% du recrutement. Les autres départements représentent 12% du recrutement et sont essentiellement dus aux BTS GPN. La position dominante de l'établissement sur les filières agricole et environnement fait que le lycée bénéficie d'une notoriété forte sur le Jura et les départements alentours. Seuls les BTS GPN ont un recrutement national.



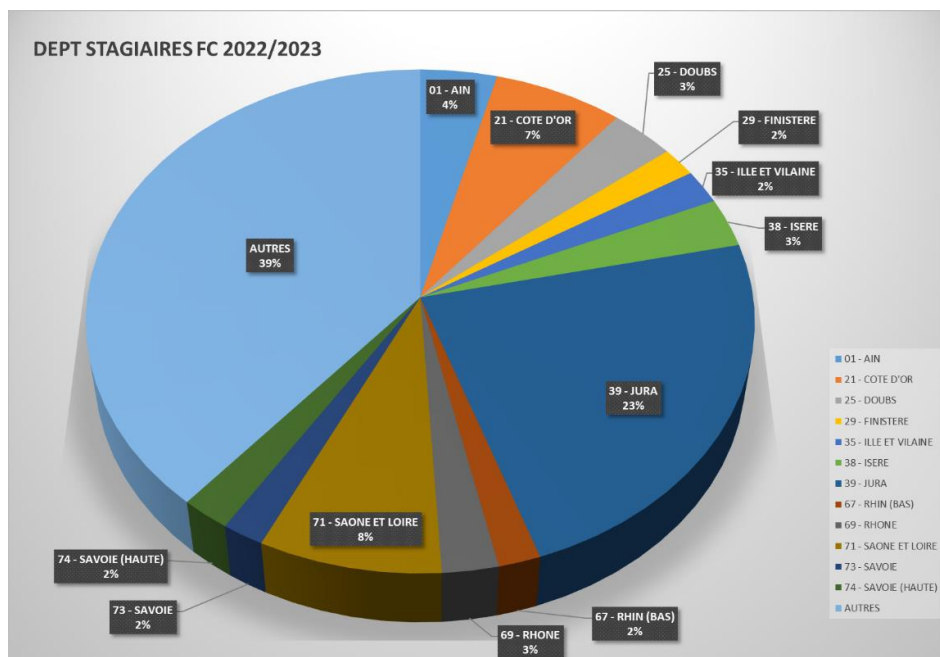
Au CFA :

Le recrutement a pour origine géographique principalement le Jura (48%). Les 4 départements limitrophes représentent 30% du recrutement. Les autres départements représentent 22% du recrutement et sont essentiellement dus aux BTS GPN et VO. Le recrutement est plus ouvert sur les départements extérieurs car le nombre d'adultes est plus important proportionnellement que sur le lycée donc plus mobile (BTS et BPREA) avec des spécialités plus marquées : PAM, paysan boulanger, viticulture en AB...



2. AU CFPPA :

Le CFPPA recrute faiblement sur le Jura (23%). Les 4 départements limitrophes représentent 22% du recrutement. Les autres départements représentent 55% du recrutement et sont essentiellement dus aux BP REA et aux CS. Le CFPPA est reconnu pour ses spécificités depuis de nombreuses années : PPAM, paysan boulanger, maraichage en AB...



E. REPARTITION FILLES/GARCONS :

1. AU LYCEE :

Sur 455 élèves et étudiants, 54% sont des garçons et 46% des filles.

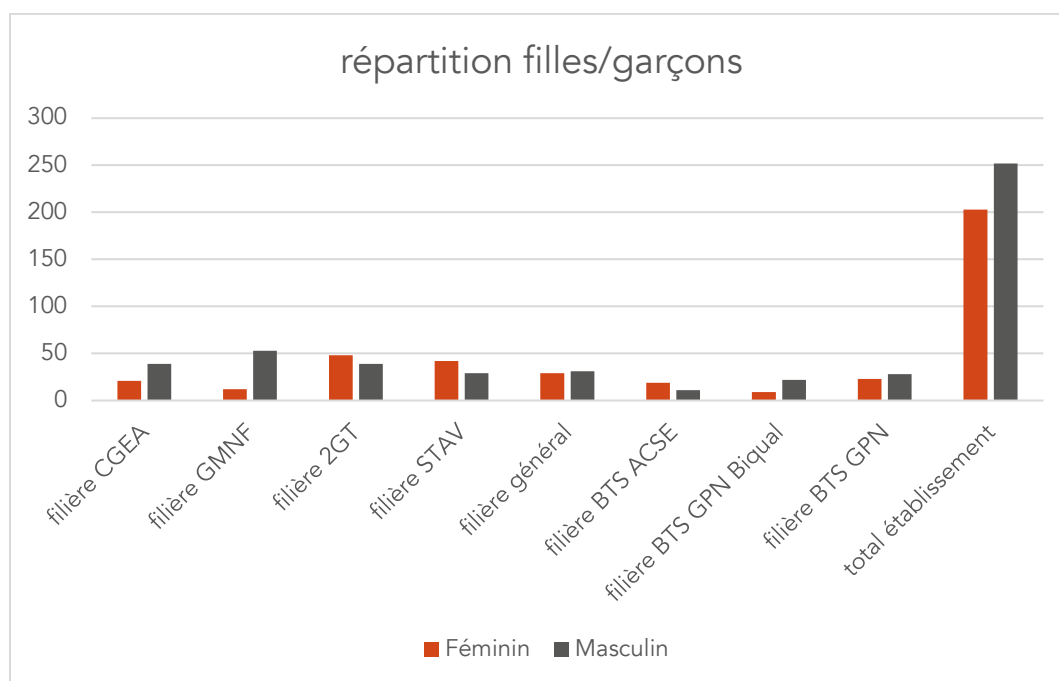
Les garçons sont majoritairement représentés en filières CGEA, GMNF, GPN bi qualification.

Les filles sont majoritairement représentées en filières 2GT, STAV et ACSE.

Il y a parité en Bac général et GPN.

Un fort décalage existe surtout en filière GMNF où 81% des effectifs sont des garçons ; ainsi qu'en BTS GPN bi qualification (70%)

En filière agricole , les garçons sont largement majoritaires en Bac pro (65%), alors que cela s'inverse en BTS (63%).

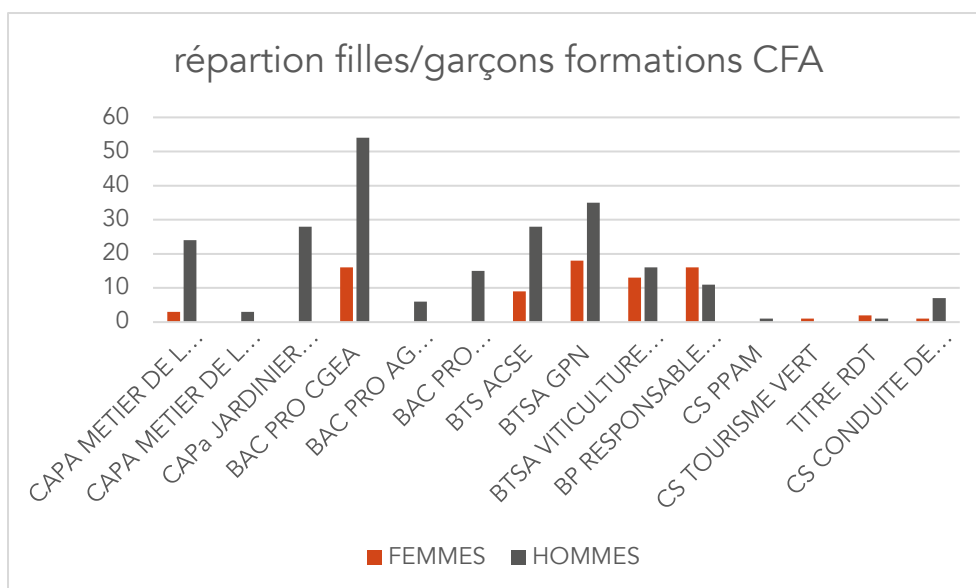


2. AU CFA :

Sur 308 apprentis, 74% des apprentis sont des garçons.

Les formations agricoles (CAPA, BAC PRO, BTS) sont majoritairement de sexe masculin, ainsi que le CAP et BAC PRO AP et le BTS GPN.

Seul le BTS Viti œnologie atteint presque la parité et le public BPREA est en majorité féminin.



3. AU CFPPA :

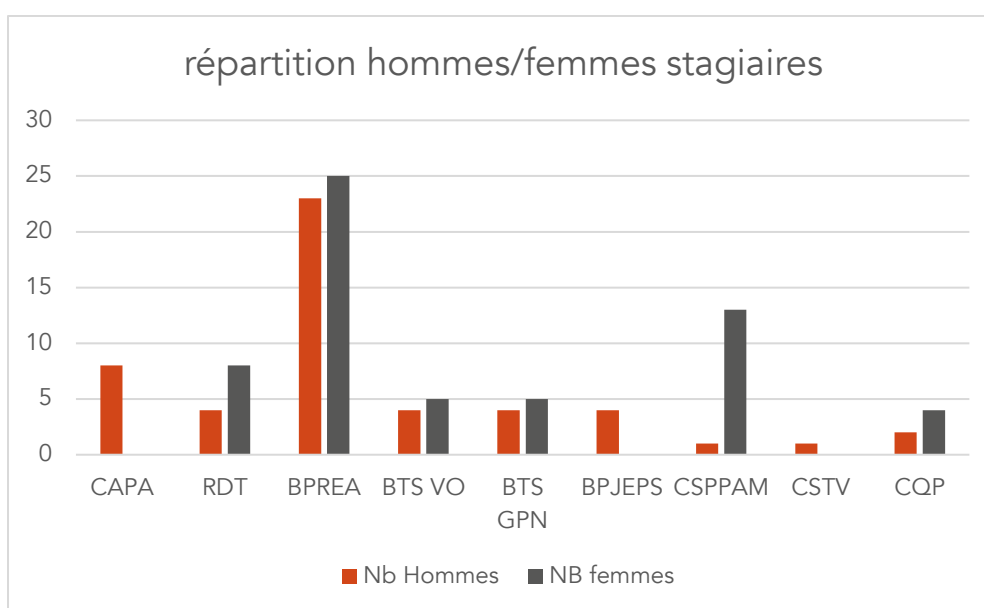
Les promotions les plus importantes sont le BPREA (48 mais avec 4 sessions : paysan boulanger, PPAM, maraichage, lait, soit 12 en moyenne par session), le CSPAM (14 stagiaires) et RDT (12 stagiaires).

Il existe une certaine mixité hommes/femmes pour les stagiaires du CFPPA (45% de femmes et 55% d'hommes).

Une parité existe sur les formations BPREA, BTS VO et BTS GPN.

Une forte majorité de femmes est inscrite en RDT, CSPAM ou CQP.

Le CAPA JP et le BP JEPS pêche sont exclusivement masculin.



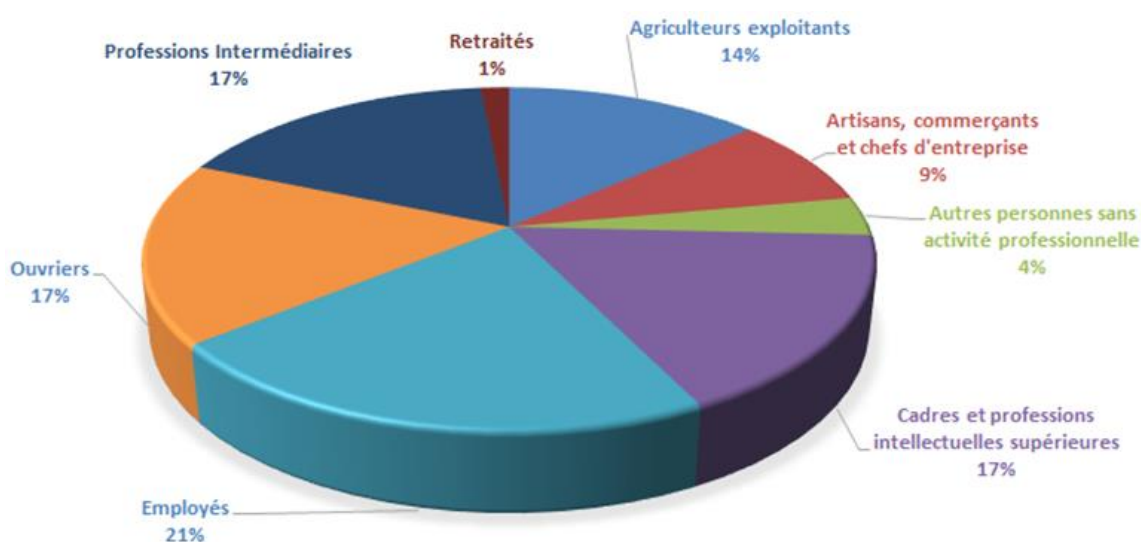
F. LES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES FAMILLES :

1. AU LYCEE :

Le lycée a la caractéristique de recevoir :

- 14% de fils/filles d'agriculteurs
- 43% de fils/filles de professions intermédiaires, cadres supérieurs et artisans-commerçants

Ce fort pourcentage démontre que notre établissement est surtout orienté vers des filières générales et technologiques et post bac. Cette répartition ne correspond pas aux modèles habituels des lycées agricoles.

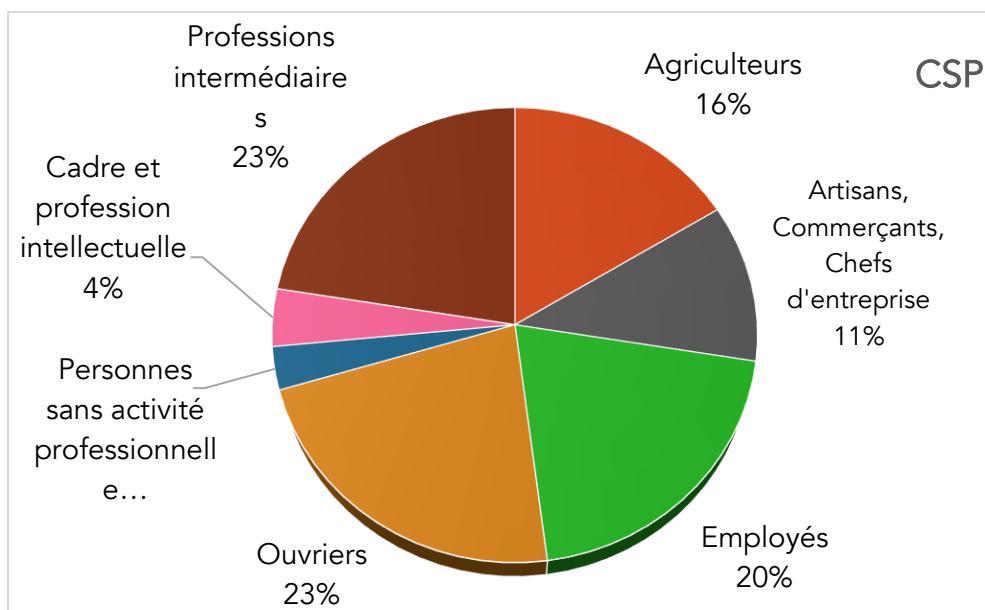


2. AU CFA :

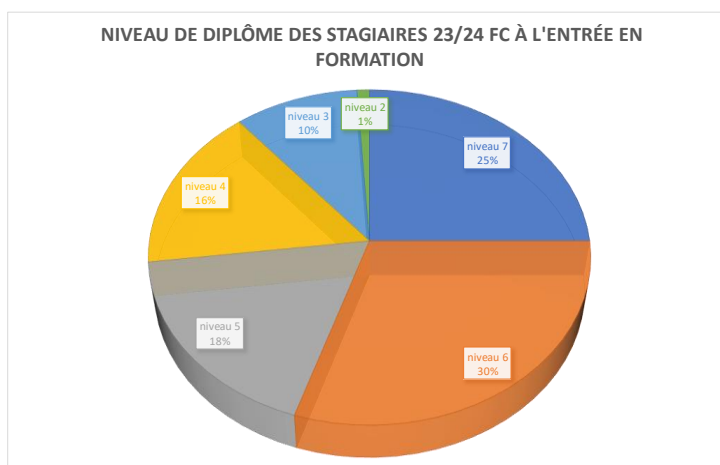
Le CFA a la caractéristique de recevoir :

- 16% de fils/filles d'agriculteurs
- 38% de fils/filles de professions intermédiaires, cadres supérieurs et artisans-commerçants

Le CFA garde un pourcentage de professions intermédiaires et cadre supérieur important lié aux nombreux étudiants présents. La présence plus importante de CAPa induit une plus forte proportion de fils/filles issus d'ouvriers ou d'employés que le lycée, même si celle-ci reste faible si l'on considère le public de CFA en règle générale.



3. AU CFPPA :



Le niveau des stagiaires est élevé, en effet la plupart de ceux-ci sont en reconversion professionnelle et de modèle de vie. Ainsi 73% des stagiaires ont un niveau supérieur au Bac à leur entrée en formation. Nous sommes donc très loin des objectifs de qualification des personnes éloignées de l'emploi que se fixe l'Etat.

G. TAUX DE REUSSITE AUX EXAMENS

1. AU LYCEE :

Les résultats sont bons, voire très bons pour la plupart des filières avec un taux de réussite global toutes filières confondues au-delà des 90%. Il faut noter que les examens des promotions de 2019 à 2021 ont fortement été impactés par le COVID.

Diplômes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BAC PRO CGEA	100	83	82	85	86	94	100	73,3
BAC PRO GMNF	100	88	94	88	95	100	100	100
BAC STAV	92	95	98	98	98	100	100	100
BAC GENERAL (ex S)	100	92	100	97	91	100	100	100
BTS ACSE	73	85	71	72	76	91	85	86,4
BTS GPN	85	87	59	71	84	95	87	58,3
BTS GPN biquil				91	91	100	94	87,5

2. AU CFA :

Les résultats sont satisfaisants, certaines formations sont plus en difficultés (Bac Pro), car les publics ont plus de difficultés avec la scolarité. Le BTS ACSE en 2022 était en année de démarrage.

Diplômes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CAPa MA	77	75	67	88	93	95	94	83
CAPa JP	100	83	100	71	91	100	100	100
BAC PRO CGEA	67	70	53	83	80	72	94	54
BAC PRO GMNF	78	100	100	100	100	100	86	75
BTS VO	100	92	65	88	94	82	93	96
BTS GPN	67	77	88	63	53	84	70	71
BTS ACSE								50
CS CEBL							100	93
CS PPAM	100	100				100		100
BP REA	80	100	100	100	100	100	100	89
RDT		100	100	100	50	100	100	50

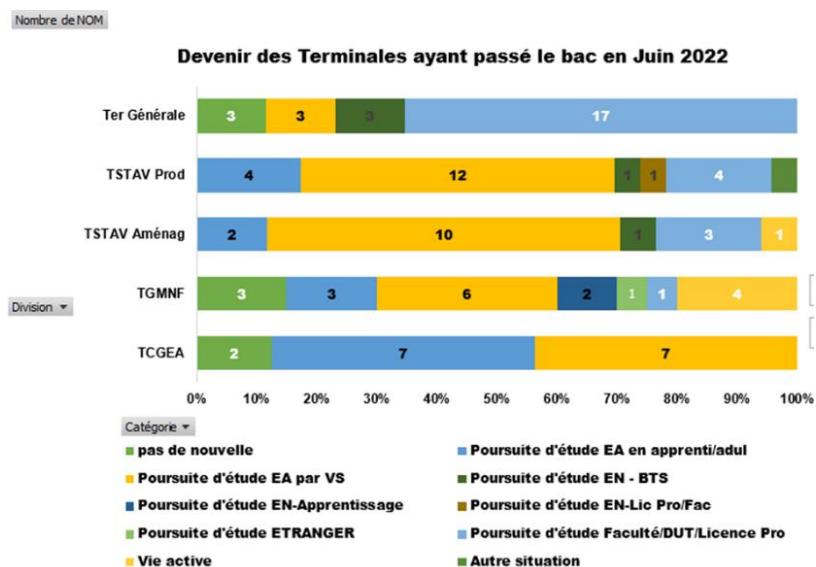
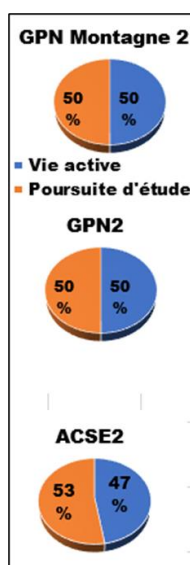
3. AU CFPPA :

Les résultats sont toujours excellents en BPREA, et BP JEPS. Des difficultés existent sur les niveaux supérieurs (lié au rythme de travail en un an pour le GPN).

Diplômes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CAPa MA et JP	100	100	88	92	85	100	94	100
BTS VO			86	80	100	100	100	87
BTS GPN							100	50
CS PPAM		89	95	94	100	100	100	
CQP élevage laitier						80	67	
BP REA		96	100	100	100	100	98	100
RDT		100	91	92	68	100	57	58
BP JEPS						100	100	100

H. L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES APPRENANTS :

1. AU LYCEE :



Pour les élèves et étudiants ayant passés leurs examens en juin 2022 :

- En terminale : la très grande majorité continue leurs études (en majorité dans l'enseignement agricole :
 - 70% pour les STAV,
 - 63% en Bac Pro
 - Seulement 17% en Bac général
- En BTS : 50% poursuivent leurs études, quel que soit le type de BTS.

2. AU CFA :

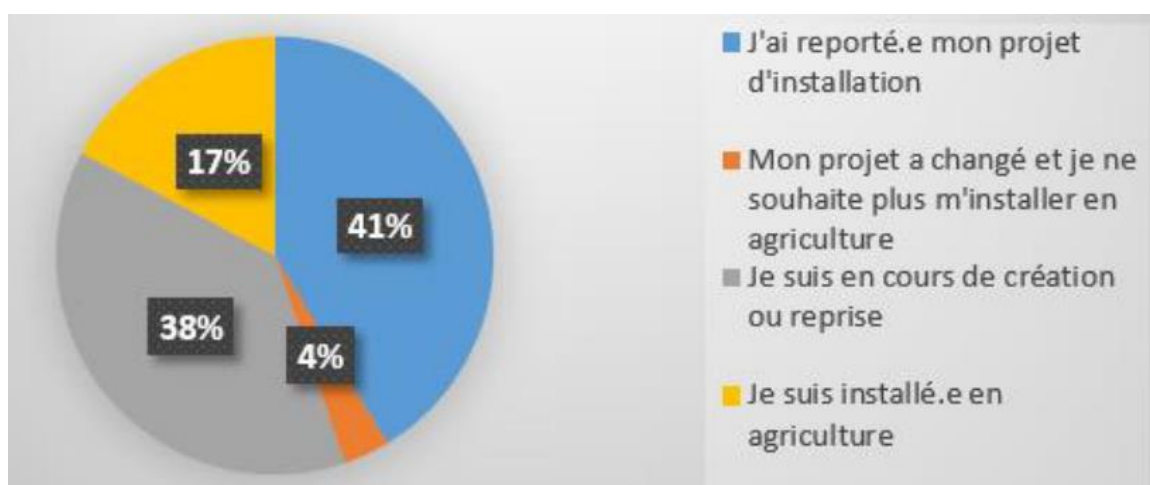
L'enquête s'est déroulée en décembre 2022 et janvier 2023, 6 mois après la sortie des apprentis de formation. Le taux de réponse est de 17.7%.

- 37.5% sont en emploi dont 82.4% correspondent à la formation. Seuls 23.5% sont restés dans l'entreprise d'apprentissage et 82.4% sont en CDI.
- 45.9% en formation dont 94.4% sont en lien avec la formation précédente.
- 8.3% en recherche d'emploi

3. AU CFPPA :

L'enquête à un an affiche un taux de réponse de 22% sur 167 personnes enquêtées. 65% des stagiaires sortant sont en emploi, 10,8% en recherche d'emploi, 8% en formation, 16.2% dans une autre situation. Pour 68.4% il y a correspondance entre l'emploi et la formation, 47.4% sont en CDD et 21.1% en CDI.

Sur le BP REA pour les sortants de formation en 2021, 55% des stagiaires sont installés ou en cours d'installation et 41% ont retardé leur projet pour diverses raisons.



I. LE FINANCEMENT DES FORMATIONS

1. AU LYCEE :

Les formations sont financées par une Dotation Globale Horaire par le Ministère de l'Agriculture. Celle-ci est calculée en heure de cours année et dépend du nombre de classes et des grilles horaires du référentiel (SIBLE)

Année scolaire	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
DGH Brute	28887	30642	29646	28909	29341	29287	29305

Celle-ci évolue peu ces dernières années car le nombre de classes et la carte des formations sont stables. Seuls les seuils liés aux effectifs et les réformes font varier celle-ci.

2. AU CFA :

FORMATIONS	Montant OPCO /01/2023	conseil régional avant réforme
CAPa METIERS DE L'AGRICULTURE	6 610	2 704
CAPa JARDINIER PAYSAGISTE	5 565	2 704
	5 985	
BAC PRO CONDUITE ET GESTION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE	8 841	4 144
BAC PRO AMENAGEMENTS PAYSAGERS	6 200	4 144
	6 500	
	7 100	
CS CONDUITE D'UN ELEVAGE BOVIN LAIT	6 930 (décret)	4 144
	6 710	
BTSA VITICULTURE ŒNOLOGIE	7 119	4 864
BTSA ANALYSE CONDUITE STRATEGIE DE L'ENTREPRISE	8 308	4 864
BTSA GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE	9 431	4 864
	8 677	
BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE	7 090	4 144

CS CONDUITE D'UNE PRODUCTION DE PLANTES A PARFUM AROMATIQUES	8 310	4 144
	8 843	
CS TOURISME VERT ACCUEIL ET ANIMATION EN MILIEU RURAL	9 225	4 144

Le financement des formations a changé avec la loi de 2018. L'apprentissage financé auparavant par le Conseil Régional est financé depuis par les OPCO. Le financement est passé d'une dotation d'équilibre à un coût contrat. Ce type de financement est favorable au fonctionnement du CFA et a permis une revalorisation de salaire et le financement d'investissement. Cependant le coût contrat est en train d'être revu par France compétence.

3. AU CFPPA :

Le CFPPA est financé en majorité soit par appel d'offre du Conseil Régional et de l'Etat soit par le CPF ou des financements sur fonds propres des stagiaires.

Les appels d'offre sont pluriannuels et varient en fonction des politiques des financeurs (taux de chômage, métiers en tension, capacité de financement). L'appel d'offre pour 2024 du Conseil Régional prévoit la diminution de financement de la moitié des places de formation. Cela entrainera des difficultés de fonctionnement importantes et risque de compromettre la pérennité de certaines formations.

Les formations courtes sont financées par le CPF et des financements propres.

J. LES PERSONNELS :

176 personnes travaillent de façon permanente sur le campus sous différents statuts : fonctionnaires d'Etat, fonctionnaires territoriaux, Agents contractuels de droit public ou de droit privé.

Plus de 110 vacataires ou intervenants extérieurs sont aussi embauchés par le CFPPA/CFA pour assurer les besoins en formation.

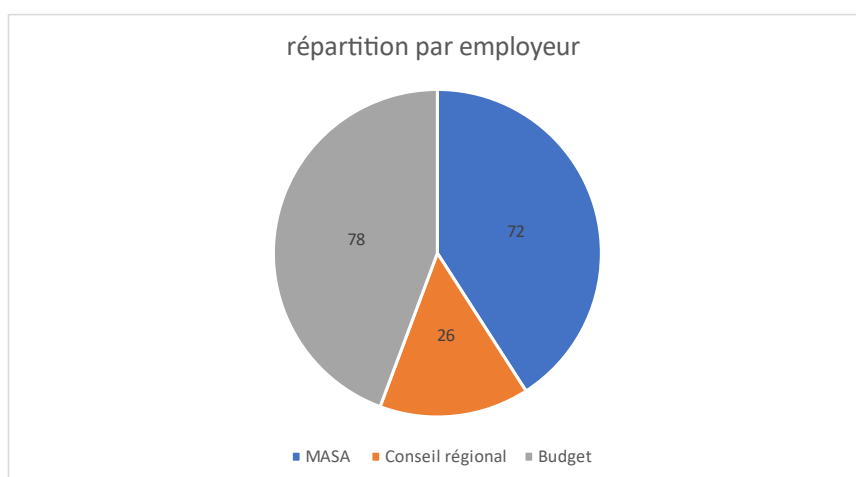
1. TYPE D'EMPLOYEURS :

Le campus est l'employeur le plus important avec des contrats de droits public pour le lycée et le CFA/CFPPA (73 contrats dont 14 sur le lycée) et des contrats de droit privé pour l'exploitation (4). Pour le lycée cela concerne principalement les assistants d'éducation et les AESH. Pour le CFA/CFPPA, les principaux postes sont les formateurs et les administratifs. Le protocole de gestion du personnel a été retravaillé au printemps 2023.

L'Etat est le deuxième employeur du Campus avec 72 fonctionnaires. Ce sont principalement les enseignants et les administratifs.

La région est le troisième employeur pour les personnels d'entretien, maintenance et cuisine.

Employeurs	MASA	Conseil régional	Budget
Nombre	72	26	78



2. CLASSES D'ÂGE DU PERSONNEL

127 personnes ont plus de 40 ans soit la grande majorité du personnel. De nombreux départs à la retraite devraient se faire dans les 10 prochaines années.

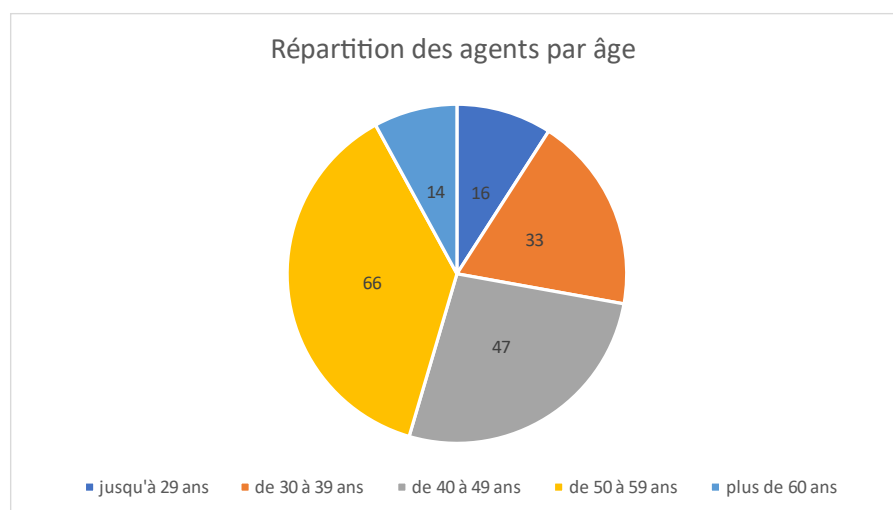
Sur le lycée, les enseignants sont en place depuis longtemps avec peu de mutations. Le personnel de secrétariat a beaucoup changé avec l'arrivée de nombreuses titulaires sur ces 2 dernières années. Pour les personnels d'entretien et de cuisine, il existe un fort mouvement lié à de nombreux arrêts maladie et de nombreux postes de titulaires non pourvus. Il est à noter que la dotation en personnel région du lycée est une des plus déficitaire de la région Bourgogne Franche-Comté.

Le CFA/CFPPA a recruté fortement ces 3 dernières années pour faire face à l'augmentation des effectifs d'apprentis. Le personnel se répartit en deux types : les anciens qui ont plus de 12 ans d'ancienneté et les nouveaux embauchés ces 5 dernières années.

Pour l'exploitation, il y a un fort turnover du personnel (5 embauches en 3 ans sur 4 postes).

En ce qui concerne la Direction, il y a une certaine stabilité des personnels avec l'arrivée il y a 3 ans d'un directeur, d'un directeur d'exploitation et d'une secrétaire générale. Il est à noter que depuis 2020, le directeur d'EPL n'a plus également la direction de l'EPL de Mancy.

âge	jusqu'à 29 ans	de 30 à 39 ans	de 40 à 49 ans	de 50 à 59 ans	plus de 60 ans
nombre	16	33	47	66	14



3. REPARTITION HOMMES FEMMES DU PERSONNEL

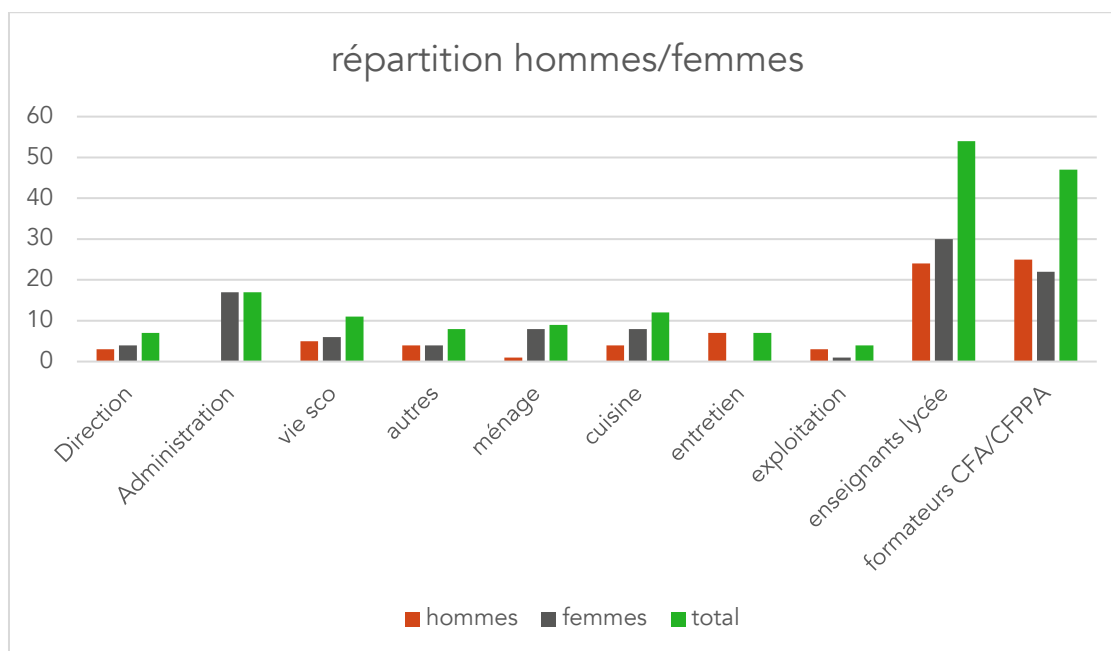
Le service le plus important est le service « enseignants du lycée » (54 personnes) suivi par les formateurs CFA/CFPPA : 47 puis l'administration (lycée, CFA/CFPPA et exploitation) : 17. et la vie scolaire : 11.

En ce qui concerne le personnel technique 12 personnes travaillent en cuisine, 9 au ménage, et 7 à l'entretien.

En ce qui concerne la répartition hommes/femmes, 56% du personnel sont des femmes.

Il y a quasi-parité à la Direction, pour les autres personnels, la vie scolaire ainsi que pour les formateurs et enseignants.

Les services ménage, entretien, exploitation, administration restent très genrés.

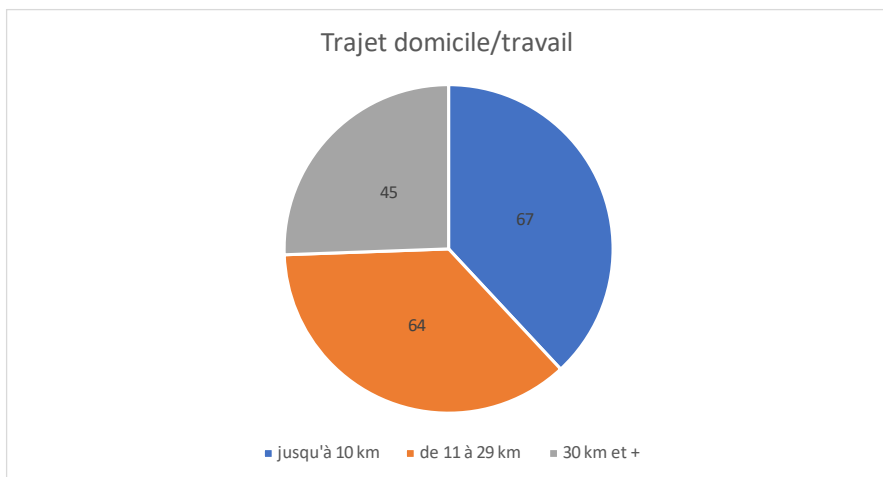


A noter que 4 ont une reconnaissance handicap (3 femmes et un homme).

4. LIEUX D'HABITATION DU PERSONNEL

La plupart des personnes (131) habite à proximité de l'établissement sur le département du Jura ou à proximité (Saône et Loire). La plupart des personnes, exceptées deux-trois, rentrent chez eux après leur journée de travail.

Distance	Jusqu'à 10 km	De 11 à 29 km	30 km et +
Nombre	67	64	45



5. FORMATION DES PERSONNELS

81 personnes se sont formées pour 113.5 jours de formations se sont déroulés en 2022/2023. De plus, une formation sur le harcèlement a été organisée début janvier 2023 pour l'ensemble du personnel.

Les thématiques tournent principalement autour de la pédagogie (rénovation des diplômes...), la sécurité (SST, incendie..) et la connaissance des adolescents.

2022-2023	Formations		Formations EN		Formations locales		Total	
	Nb de personnels formés	Nb total de journées de formation	Nb de personnels formés	Nb total de journées de formation	Nb de personnels formés	Nb total de journées de formation	Nb de personnels formés	Nb total de journées de formation
Direction dont CPE	2	3,5					2	3,5
Enseignants titulaires et contractuels	14	19			6	8	20	27
Formateurs CFA et CFPPA	17	36,5	6	6	2	6	25	48,5
AE	3	3					3	3
Infirmière	1	0,5					1	0,5
Administratifs	9	10,5			1	1	10	11,5
Techniciens (tit + budget)	2	2					2	2
Ouvriers d'Exploitation					1	1,5	1	1,5
Personnels d'entretien, restauration ménage	2	2			15	14	17	16
Total	50	77	6	6	25	30,5	81	113,5

K. LES BATIMENTS :

Les bâtiments ont été construits entre 1969 et 2014 (voir historique). Si ceux-ci sont très bien entretenus par les personnels de ménage et de maintenance et que l'ensemble du personnel y porte une grande attention, ils vieillissent cependant et une rénovation des bâtiments les plus anciens est nécessaire d'autant que la densité de population qu'ils accueillent est largement supérieure à celle prévue lors des constructions. Ce constat déjà largement partagé lors du projet d'établissement de 1998 reste malheureusement criant. Le Conseil Régional investi depuis 2015 a minima. A noter que les bâtiments sont très mal isolés.

1. L'INTERNAT :

Vétuste, inadapté et avec un taux de remplissage qui n'est plus celui que l'on rencontre au XXIIe siècle. Un projet de rénovation par le Conseil Régional existe depuis plus de 5 ans, il est inscrit au Projet Prévisionnel d'Investissement. Cependant cet investissement est bloqué pour jusqu'en 2026 semble-t-il faute de moyen financier. Le toilettage prévu permettra d'accueillir les élèves dans des conditions plus décentes, mais aucune extension pourtant nécessaire n'est prévue.

2. LA RESTAURATION :

Celle-ci a été rénovée pour la partie cuisine il y a 20 ans. Une rénovation est nécessaire les matériels tombants très régulièrement en panne, et une partie de la dalle étant poreuse, des infiltrations ont lieu dans les salles qui se situent en dessous. Cet état de fait est signalé depuis de nombreuses années au Conseil Régional.

3. LES SALLES DE COURS DU LYCEE :

Aucune rénovation n'a eu lieu depuis leurs constructions hormis les huisseries et un double plafond. Les laboratoires ne sont plus adaptés. Aucuns travaux ne sont prévus. Un bâtiment bois a été construit pour remplacer des préfabriqués existants. Une demande de création de 4 salles de cours sous les bâtiments bois a été faite en 2022, afin de désengorger le foyer et répondre aux besoins. Celle-ci a été refusée par le Conseil Régional.

4. LES LIEUX DE VIE DU LYCEE (AMPHITHEATRE, HALL, FOYER, GYMNASE) :

Depuis 3 ans quelques travaux ont eu lieu : rénovation du chauffage et du sol du gymnase ainsi que du bureau des enseignants et remises, isolation, électricité et peinture au foyer, isolation et réaménagement afin de restituer au foyer des salles de vie du hall, réfection des peintures, changement des portes, et éclairage de l'amphithéâtre. A noter que des salles de cours ont été installées dans des salles du foyer privant les élèves de lieux de détente.

5. L'ADMINISTRATION DU LYCEE :

Seule l'isolation du couloir a été faite en 2022. Les bureaux restent en l'état, sans isolation particulière.

6. LE CFPPA/CFA :

Les bâtiments sont moins anciens et entretenus régulièrement par ces deux centres. Cependant, des changements d'huissierie sont nécessaires. Avec l'accroissement des effectifs, un projet d'agrandissement est mené par la Direction afin de créer des salles de cours en reliant les deux bâtiments. La résidence est entretenue, la cuisine et le foyer ont été refaits en 2022.

7. LES ATELIERS :

Le chauffage a été refait en 2021. Ils restent cependant vétustes : pas de doubles vitrages, portails défectueux. Des réaménagements ont été faits depuis 3 ans pour améliorer leur fonctionnalité : destruction des hangars côté terrain de sport, création d'un local matériel, création d'un atelier pour les agents. L'atelier du CFA est régulièrement entretenu : changement des huissierie...

8. L'EXPLOITATION :

La plupart des bâtiments (administration, hangar et stabulation laitière sont vétustes et fortement dégradés. La stabulation pour les génisses et les vaches allaitantes est en bon état, des travaux (portails) ont été réalisés en 2022. Les poulaillers ont été refaits à neuf en 2022. Un projet de création d'un nouveau bâtiment pour les vaches laitières est à l'étude car plus que nécessaire. Une tempête a abîmé, début 2023, un bardage de bâtiment ainsi que le double plafond du hall. De plus, le carrelage du hall est soufflé.

9. LES EXTERIEURS :

Un entretien courant a été réalisé ces dernières années. Depuis 2022 des massifs sont réaménagés grâce à la filière aménagement paysager du CFA. L'éclairage extérieur est en réflexion pour être adapté aux besoins (sécurité et impact lumineux). La sécurisation du site est inexistante (pas de portails, de barrières, d'alarme, de caméras). Suite à 3 vols importants en moins de 6 mois, le Conseil Régional a débloqué une enveloppe pour mettre des caméras et des alarmes aux points les plus sensibles. Les portes des bâtiments sont anciennes et ont du mal à fermer. Le Conseil Régional, malgré de nombreuses alertes, n'a pas lancé d'étude à ce sujet. La circulation aux extérieurs de l'établissement est dangereuse: pas de gare routière pour les bus, parking extérieur sous dimensionné et dégradé, vitesse importante sur la route. La mairie, ECLA et le Conseil Régional ont été alertés en 2021, le dossier est toujours en attente, malgré les relances. De nombreuses voitures stationnent et circulent à l'intérieur de l'établissement, occasionnant des risques et ne correspondant plus à l'évolution sociétale en cours.

10. LES LOGEMENTS DE FONCTION:

Au nombre de 13, ils sont occupés par l'équipe de direction pour 7 logements en NAS, deux cuisiniers pour deux logements en NAS, des apprentis pour deux logements, et un logement de passage pour services civiques, stagiaires enseignants, personnels pour nuitées. Il y a 3 ans, la totalité du parc était d'une grande vétusté. Les chaudières ont été changées, des VMC ont été mises, 7 maisons ont vu leurs fenêtres et volets changés. 8 logements ont été refaits soit sur subvention soit sur fond propre.

L. LE MATERIEL :

L'établissement est plutôt bien doté en matériel. En ce qui concerne le personnel d'entretien et de ménage, un effort important a été réalisé ces 3 dernières années : autolaveuses, chariots, outils multiples. Le matériel de cuisine est en bout de course, un investissement du Conseil Régional est nécessaire.

En ce qui concerne l'informatique, le parc d'ordinateur est conséquent. Toutes les salles sont équipées de vidéoprojecteurs ; le Conseil Régional ne renouvelle plus ceux-ci, c'est l'établissement qui les prend en charge sur budget. En ce qui concerne le matériel de laboratoire, celui-ci est présent en quantité, cependant certains matériels sont vieillissants. Le matériel pour la section environnement est en bon état et en nombre important. Suite à un vol, il va être renouvelé en septembre 2023 en grande quantité. Un agent région en assure la gestion avec une grande efficacité. Le matériel d'aménagement paysager est neuf. Le matériel de l'exploitation a été fortement renouvelé depuis 2021, celle-ci est bien équipée. Le parc automobile de l'établissement est en bon état, les véhicules renouvelés régulièrement excepté pour deux véhicules neuf places qui sont vieillissants.

M. LA SITUATION FINANCIERE :

La situation budgétaire de l'EPLEFPA de Montmorot reste saine en 2022 et ce malgré :

- Une ponction du fond de roulement du lycée par le conseil régional de 180 000 euros, et ce pour la 3^{ème} année consécutive
- Une inflation à des niveaux que nous n'avons pas connu depuis de très nombreuses années
- Une instabilité économique et des ruptures d'approvisionnement
- De nombreux investissements réalisés sur l'ensemble des centres soit sur subvention, soit sur fond propre.

1. SITUATION

A) POUR L'EPLEFPA,

Le fond de roulement se situe à 2 707 609 euros net, soit 147 jours de fonctionnement, ce qui reste au-dessus des 80 jours que recommande l'inspection.

B) POUR LE LYCEE :

Le nombre de jours de fonctionnement du lycée est ramené à 65 jours, ceci est lié à une volonté du Conseil Régional de maintenir des fonds de roulement bas pour les centres constitutifs lycée.

C) POUR LE CFPPA :

Le nombre de jours de fonctionnement est à 363 jours, ce qui permet d'anticiper sur des investissements futurs.

D) POUR LE CFA :

Le nombre de jours de fonctionnement est correct à 130 jours et permet de supporter la masse salariale qui est importante sur ce centre.

E) POUR L'EXPLOITATION :

Le nombre de jours de fonctionnement est de 49 jours, cependant un fort taux de renouvellement du matériel a été réalisé permettant d'avoir une vision sereine pour l'avenir.

2. PROJECTION

Nous devons envisager sur l'EPLEFPA des politiques différentes en fonction des centres pour les 3 prochaines années :

A) POUR LE LYCEE :

Stabiliser le nombre de jours de fonctionnement à 80 jours pour les années à venir. Le Conseil Régional a prévenu qu'aucuns travaux sur subvention ne se feront pendant les prochaines années. En ce qui concerne le lycée, ne pouvant mettre en place une politique de thésaurisation, les investissements seront également réduits. Il est nécessaire également de maîtriser certains chapitres budgétaires fortement impactés par l'inflation : alimentation, eau, gaz, électricité, carburants... Seuls les travaux d'entretien courant pourront être réalisés.

B) POUR LE CFPPA :

Un programme de construction de 5 salles de cours est prévu en commun avec le CFA. Une partie sera autofinancée, une partie se fera sur emprunt. La situation financière du CFPPA risque de se compliquer en 2023 : non renouvellement de la part de France Compétence de la formation RDT, invalidation du CQP viticulture de la part d'OCAPIAT, fermeture de certaines formations par le Conseil Régional, baisse des candidatures par rapport au plein emploi. Il est donc nécessaire de réfléchir sur l'évolution de ce centre afin de ne pas se retrouver en difficulté à moyen terme. Une revalorisation indiciaire est également prévue en 2023.

C) POUR LE CFA :

Il financera également le programme d'agrandissement. Il semble que les effectifs se stabiliseront à l'avenir aux alentours de 300-330 apprentis, cela dépendra de la démographie de notre bassin et de l'attractivité de nos formations. Les coûts contrats risquent d'être réévalués par France compétence. Une revalorisation indiciaire est également prévue en 2023.

D) POUR L'EXPLOITATION :

Le système de l'exploitation avec une forte autonomie nous protège de la volatilité des cours. De plus, les cours du lait à Comté restent bons et nous avons renouvelé une grande partie du parc matériel. Le but est de réaliser des travaux d'entretien sur les deux stabulations et de réfléchir à la construction d'une nouvelle stabulation.

N. LES PRODUCTIONS DE L'EXPLOITATION

L'exploitation agricole est un réel support pédagogique pour l'exploitation, tant pour les travaux pratiques, que pour les stages, ou les visites.

1. ATELIER LAIT :

50 Vaches laitières de race montbéliarde produisent 371 790 litres livrés à 640€/1000L avant ristourne. Le lait est livré à la coopérative des Coteaux de Seille à Lavigny. L'exploitation vend en direct au lycée 2158L à 0,53€/L

2. ATELIER VIANDE :

Il représente 30 Unités. 8 bœufs, 4 vaches et 4 veaux de lait ont été vendus en 2022 en vente directe à la cantine ou aux particuliers (Colis de 10 ou 15 kg conditionnés sous-vide)

3. ATELIER POULET DE CHAIR :

2500 poulets sont engraisés en moyenne chaque année et vendus au magasin de l'exploitation. En 2022, les poulaillers ayant été refaits aucune production n'a eu lieu.

4. ATELIER CULTURE ET SURFACE FOURRAGERE :

La Surface Agricole Utile est de 159.90 ha, sur 4 ilots principaux distants au maximum de 4 km. L'assolement est décomposé comme suit : 8.5 ha d'orge d'hiver (60qtx/ha), 5.4 ha de blé (65qtx/ha), 1.8 ha de méteil (40 qtx /ha), 8.2ha de maïs grain (54 qtx/ha), 70.6 ha de prairies permanentes et 61.5 ha de prairies temporaires

5. ATELIER VIGNE- AGRICULTURE BIOLOGIQUE :

- 3,87 ha en AB, dont 3.05 en production avec enherbement d'un rang sur deux.
- 4 Cépages : Chardonnay et Savagnin (blanc) Trousseau et Poulsard (rouge).
- La production est en AOC l'Etoile avec du Crémant du Jura, Vin Jaune, Vin de Paille, Macvin, Côtes du Jura

- 0.27ha ont été plantés en cépage hybride en mai 2022, avec pour objectif l'arrêt du cuivre pour traiter les maladies fongiques.
- La vente de la production se fait en vente directe (Lycées, CE, Particuliers, foires...)
- Les rendements sont très variables en fonction des années (récolte 2022 : 135 hl, contre 9 hl en 2021).

O. MISSIONS

1. LA MISSION D'ANIMATION

La mission d'animation est reconnue unanimement par nos partenaires. Elle se fait de plusieurs manières :

- Location ponctuelle des locaux soit pour des conférences ou réunions : préfecture, DDT...
- Location sur plusieurs jours : SNU, AMJ, colonie, tournois tarot, entraînement de football ou handball...
- Organisation de concours de pointage, foire des vins...
- Participation à des manifestations : Evajura, le nez dans le vert...
- Projets tutorés ou Projets d'Information et Communication en BTS : sentiers karstiques de Bessain, projets avec écoles, restauration de pelouses sèches, préservation de la biodiversité en zone industrielle de Lons, organisation de concerts...
- Chantiers environnement Commune de Montmorot, EPCI Terre d'Emeraude, PNR du Haut Jura, Conseil départemental, CEN...
- Participation aux travaux d'A'lons y, du PAT du pays lédonien, du plan de mobilité d'ECLA
- Accompagnement de projets sur le territoire : Filière agricole territoriale, Espace test agricole du pays Lédonien, Tiers lieux de Gigny...
- Un partenariat culturel développé avec les scènes du Jura, le moulin de Brainans, le festival des films d'aventure...
- Une implication sportive importante avec des clubs locaux (club handisport, O France...) , l'UNSS, ainsi que sur le ski nordique, et le conseil départemental (base de Vouglans) les accompagnateurs de moyenne montagne et le brevet de secourisme en natation avec le BTS GPN bi qualification.
- Ainsi une quarantaine de conventions de partenariats ont été signées en 2022 dans des domaines aussi variés que : des chantiers, des projets tutorés, du prêt de matériel d'optique, des locations, les relations avec l'ALESA, des prestations artistiques...
- Partenariat pour des formations avec les établissements de Mancy, l'ENIL et les Sardières et cordées de la réussite avec le lycée J MICHEL et les collèges Lédoniens

2. LA MISSION D'INSERTION SCOLAIRE, SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

La mission d'insertion scolaire se réalise de différentes manières :

- Pour les personnes en situation de handicap : des Plans d'Accompagnement Personnalisé, et des Projets d'Accueil Individualisé sont mis en place en fonction des besoins des apprentis et élèves par les équipes. De plus, des jeunes d'IME sont intégrés

dans les classes de CAPa au CFA afin qu'ils puissent obtenir partie ou totalité du diplôme.

- Un partenariat est mis en place avec l'IME de Perrigny depuis septembre 2022 afin d'intégrer certaines semaines un groupe dans les activités du lycée et du CFA : TP, cours d'EPS...

Le profil de nos élèves et apprentis est assez homogène tant du point de vue géographique que social et ne correspond pas à la réalité de la société française actuelle. Peu de jeunes de couleur, d'autres nationalités, à besoin éducatifs particuliers sont scolarisés.

L'établissement participe aux commissions de lutte contre le décrochage de l'Education Nationale.

L'identité de genre est intégrée dans la communauté scolaire.

L'insertion professionnelle est travaillée lors de la phase des stages, et de très nombreuses visites sont réalisées dans chaque formation. De plus le CFPPA rémunère de très nombreux intervenants extérieurs pour enseigner dans les formations. L'AFEST (Action de Formation en Situation de Travail) a été testée cette dernière année pour des porteurs de projets en espaces test agricole.

Des réunions avec les maîtres de stage et d'apprentissage ont lieu chaque année.

3. LA MISSION D'EXPERIMENTATION

Cette mission est la moins développée. Des travaux sont réalisés en agroécologie par la plantation de haies sur les terrains avoisinant l'exploitation. De plus, des essais de cépage hybride sont mis en place afin de tester leur adaptation au Jura.

Participation à l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Participation à la création d'un jeu pédagogique autour du climat avec les Jeunes Agriculteurs.

4. LA MISSION DE COOPERATION INTERNATIONALE

Deux personnes devraient être référentes pour 2023/2024 sur le campus.

Le campus fait partie du dispositif ERASMUS et participe à l'écriture de ERASMUS +

Mise en souffrance depuis 2019 et le COVID, elle est en phase de relance.

Un partenariat existe avec le QUEBEC, certains de nos élèves et étudiants continuent leurs études au CEGEP Saguenay-lac Saint Jean chaque année.

Un étudiant sénégalais a été recruté cette année en BTS ACSE, il a été embauché comme maitre au pair pour l'aider dans le financement de ses études.

Le CFPPA assure depuis cette année un appui à l'INPFCA en Tunisie pour élaborer un référentiel métier « chargé d'appui au développement rural » et mettre en œuvre la formation..

Les étudiants de BTS GPN bi-qualification vont en voyage au Maroc afin de découvrir l'écotourisme.

Une stagiaire colombienne a été accueillie pendant deux mois à l'automne 2022 et deux nouvelles seront accueillies à l'automne 2023.

Nous accueillerons à la rentrée un service civique allemand pour l'année scolaire. Un partenariat existe depuis de nombreuses années dans le cadre de voyage avec des écoles allemandes.

13 élèves ou étudiants partent en stage à l'étranger en 2023 (Canada, Belgique, Suisse, Allemagne, Maroc, Grèce, Pays- Bas).

Chaque année, nous participons au festival Alimentterre.